

PORTAIL DE L'INSPECTION PÉDAGOGIQUE EPS

ACADÉMIE DE NANCY-METZ
Liberté
Égalité
Fraternité

Portail de l'Inspection Pédagogique
Éducation Physique et Sportive

Site EPS académique

Certification adaptée

Semaine olympique et paralympique
Accès public !

BAC : certification adaptée
Accédez !
Bac général, technologique et professionnel

Soirée thématique : Enrichir la CO avec le numérique
7 avril 2022
Accès public !
Formulaire d'inscription

EPS - Académie de Nancy-Metz

- ▶ Certification adaptée pour les examens (Bac GT, Pro et CAP)
- ▶ Un nouveau service en ligne, simple d'utilisation, notification automatique par mail
- ▶ Accès sécurisé (identification par la création d'un compte « EPS » par établissement)
- ▶ À partir de la rentrée 2022

▶ Lien :

<https://sites.ac-nancy-metz.fr/eps/portail/index.php>

▶ Contact (aide pour créer un compte EPS et demande de renseignement) :

[Pascal Deck](#) (chargé de mission)

Gestion des certifications adaptées pour les CCF (BAC – CAP) en ligne

- Cet outil est accessible avec une connexion à Internet et est hébergé sur le Portail de l'Inspection Pédagogique en EPS, une authentification est requise. Il est accessible depuis la [page d'accueil du site EPS](#) ou directement en cliquant sur [Portail](#).
- La **nouvelle gestion des certifications adaptées pour les CCF (BAC – CAP)** est un formulaire interactif qui permet de **proposer une ou des adaptations pour un élève avec dépôt du Certificat Médical dans un espace sécurisé au niveau du Rectorat pour **s'assurer que des données personnelles sensibles concernant la santé ne transitent pas par des messageries « privées »****
- L'accès à ce service **demande une authentification préalable**. Cette authentification s'effectue avec **la création d'un compte EPS par établissement**. Lors de cette création initiale, le compte doit être rattaché à l'établissement pour s'assurer que la personne qui effectue la démarche soit bien un enseignant de celui-ci. Pour cela, au moment de la création du compte, il est demandé de **saisir une clé d'authentification propre à chaque établissement**. Si cette clé est inconnue, elle peut être générée immédiatement et transmise automatiquement à **l'adresse électronique de l'établissement**. Il restera à se rapprocher du secrétariat ou de la Direction de l'établissement pour récupérer cette clé d'authentification.
En savoir plus sur la création du compte EPS : [tutoriel vidéo](#).